

 <p>Mairie de Saint Hilaire le Grand Rue de Reims Tél. : 03 26 70 00 26 Mail : mairie-sthilairelegd@orange.fr</p>	<p>DEPARTEMENT DE LA MARNE</p>
	<p>ARRONDISSEMENT DE CHÂLONS EN CHAMPAGNE</p>
	<p>MAIRIE de SAINT-HILAIRE LE GRAND 51486</p>
	<p>SAINT-HILAIRE LE GRAND, le 15 novembre 2018</p>

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2018

Présents : Mme Agnès PERSON, Maire, Mmes : Antonia PAQUOLA, Lydie THIEBAULT, MM : Pascal APPERT, M. Gilles BEAULANDE, Jean-Michel GILLET, Bernard MACHET, Robert PARIS.

Secrétaire : M. BEAULANDE Gilles

Mme le Maire ouvre la séance à 20H35.

Le compte-rendu du Conseil Municipal précédent est approuvé à l'unanimité.

A l'unanimité, 2 points sont ajoutés à l'ordre du jour :

- Remboursement de frais
- Convention SRO

DÉLIBÉRATION CHANGEMENT DE GRADE DE M. WILLY BEGUE

Mme le Maire indique à l'assemblée que le déroulement de carrière de M. Bègue, régit par les statuts de la fonction publique territoriale, se traduit cette année par un changement de grade. Sa position actuelle sur le grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe va évoluer à partir du 01/01/2019 sur le grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe après l'avis favorable de la commission paritaire du centre de gestion de la Marne. Afin de nommer M. Bègue sur ce poste, il est nécessaire de délibérer sur la suppression du poste actuel sur le grade actuel et sur l'ouverture du poste sur le nouveau grade.

Après avoir délibéré, Mme le Maire propose de passer au vote :
POUR : 8 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

DÉLIBÉRATIONS REMBOURSEMENT DE FRAIS

Mme le Maire informe le conseil que Madame Lydie THIÉBAULT a acheté pour le compte de la commune des guirlandes lumineuses pour la décoration de la place de la mairie pour la somme de 154.88€.

Que M. Pascal APPERT a acheté pour le compte de la commune des câbles à suspendre pour accrocher les travaux des élèves de la maternelle pour la somme de 40.00 €

Qu'elle-même a acheté pour le compte de la commune des rouleaux de bolduc pour les décorations du centenaire de la libération pour la somme de 217.56€

Mme le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de rembourser par virement du Trésor public les sommes avancées.

Après avoir délibéré, Mme le Maire propose de passer au vote :
POUR : 8 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

CONVENTION « FONDATION DU PATRIMOINE »

Mme le Maire explique au conseil que la Communauté de Communes va faire une demande de subvention à la Région pour la rénovation des églises. Pour que les demandes soient instruites il faut obligatoirement signer une convention avec la fondation du patrimoine et lancer une souscription pour chaque église faisant l'objet de travaux et de demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le conseil demande à Mme le Maire que des renseignements complémentaires soient pris : sur le coût de l'adhésion et si cela aura une influence sur la date de commencement des travaux qui étaient initialement prévus pour 2018.

Mme le Maire rendra réponse à ces interrogations au prochain conseil.

Il est proposé de prendre une délibération de principe pour ne pas retarder les travaux.

Mme le Maire propose de passer au vote :
POUR : 8 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

DÉLIBÉRATION ÉQUILIBRE DU BUDGET

Mme le Maire informe l'assemblée que la trésorerie demande un complément à la délibération de modification du budget 20108-10-02.

- dépenses de fonctionnement : chapitre 023 +430 €
- recettes d'investissement : chapitre 021 +430 €

Mme le Maire propose de passer au vote :
POUR : 8 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

CONVENTION SOCIÉTÉ LOSANGE IMPLANTATION SRO (Sous-Répartiteur Optique)

Mme le Maire informe l'assemblée que la convention a été légèrement modifiée et qu'il faut à nouveau délibérer pour signer la nouvelle convention.

Mme le Maire propose de passer au vote :
POUR : 8 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

QUESTIONS DIVERSES

M. Pascal APPERT apporte une question de M. Albault : Serait-il possible de prêter 1 ou 2 guirlandes de fleurs tricolores pour la Sainte Cécile à Jonchery ? Accord unanime de l'assemblée sous réserve de prendre les moins exposées à la vue du public.

M. Pascal APPERT demande à prendre une date pour mettre les décorations de Noël. Rendez-vous pris le 1/12 à 8h30 pour poser les guirlandes dans les arbres de la place de la mairie.

Mme Lydie THIÉBAULT propose de réutiliser les guirlandes tricolores pour décorer les sapins de Noël. Accord unanime et enthousiaste.

Cimetière

M. Robert PARIS pourra couper les arbres proches du mur du cimetière et derrière chez Mme Colmart, une allée doit exister mais elle est envahie.

L'assemblée approuve le devis de M. Sébastien LASNIER pour l'élagage des tilleuls. Celui-ci pourra être signé par le Maire.

Geoter

Attente de décision pour départ vers le Symsem, besoin de comparer les différents prestataires. Prendre le temps de préciser le nombre de passages, question sur le ramassage des biodéchets et des papiers.

École

Suite au conseil d'école, des propositions ont été faites en ce qui concerne les horaires de rentrée 2019. Celles-ci ne sont pas forcément compatibles avec les horaires de transport.

M. Jean-Michel GILLET interpelle l'assemblée sur le fait que les enseignants et les parents réfléchissent sans rien connaître des contraintes des communes et du périscolaire. Qu'il se peut qu'avec la même masse salariale il ne soit pas possible de continuer à faire fonctionner le périscolaire car les communes devront payer plus. Le risque étant la fermeture de l'école si le périscolaire disparaît. Chacun des protagonistes doit connaître les tenants et les aboutissants du sujet. Une réunion sera donc proposée à tous les intervenants pour une information complète.

Fin du Conseil à 22h55

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 3 décembre 2018 à 20h30.